DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal : le 05/03/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 18/03/2019

SEANCE DU 11 MARS 2019

Délibération n° D-2019-90

Requalification du Jardin des Plantes -1ère Tranche : Demande de financement auprès de la CAN au titre du PACT 2018-2020

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Alain GRIPPON, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON, Madame Elodie TRUONG, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU

Excusés:

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Nathalie SEGUIN.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 mars 2019

Délibération n° D-2019-90

Direction Action Coeur de Ville

Requalification du Jardin des Plantes -1ère Tranche : Demande de financement auprès de la CAN au titre du PACT 2018-2020

Madame Sylvette RIMBAUD, Conseillère municipale expose :

Mesdames et Messieurs.

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Situé sur la rive gauche de la Sèvre niortaise, le Jardin des plantes, qui est en partie protégé au titre des espaces boisés classés, s'étend sur 2 ha, à flanc de coteau de l'allée basse en bordure du fleuve jusqu'à la terrasse du Centre Du Guesclin.

Ce jardin historique, dont l'aménagement a débuté au XVIII^e siècle et s'est poursuivi jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle, nécessite aujourd'hui d'importants travaux de préservation et de remise en état.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Parc Naturel Urbain de la Sèvre niortaise, équipement structurant, du programme Action Cœur de Ville, une première phase de requalification du jardin prévoit :

- l'aménagement de l'allée basse ;
- la réfection de la passerelle piétonne ;
- le renforcement du mur de soutènement, situé sur la partie haute du jardin ;
- la réfection d'éléments du portail situé sur la partie haute du jardin ;
- la rénovation et remise en état de fonctionnement du bassin et de la fontaine.

Ces travaux s'inscrivent dans les objectifs du Programme d'Appui Communautaire au territoire 2018-2020 de la Communauté d'Agglomération du niortais qui a notamment pour objectif le soutien des projets de valorisation de patrimoine paysager et de rénovation d'espaces publics.

Le plan de financement s'établit ainsi :

Dépenses en € HT		Recettes en €	
Travaux mur de soutènement, fontainerie,	220 190	CAN	110 000
allée basse, passerelle et portail		Ville de Niort	110 190
Total en € HT	220 190	Total en €	220 190

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement prévisionnel du programme de requalification (1ère tranche) du Jardin des Plantes ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès de la communauté d'Agglomération du Niortais une subvention d'un montant de 110 000 euros et à signer les documents afférents.

LE CONSEIL ADOPTE

 Pour :
 43

 Contre :
 0

 Abstention :
 0

 Non participé :
 0

 Excusé :
 2

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX